ÉTUDE

SUR LES

FORETS DE FRANCHE-COMTÉ

DU Ier AU XVIIe SIECLE

PAR

Auguste COULON

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE FORESTIÈRE

Surface boisée de la Franche-Comté à l'époque actuelle. — Groupes forestiers au nombre de douze. — Moyens employés pour suivre la marche des défrichements. — Aspect de la Séquanie à l'époque gauloise; oppida. — Arrivée de César; conquête de la Gaule; voies romaines. — Progrès limité du déboisement depuis l'établissement des Burgondes jusqu'au x1° siècle.

CHAPITRE II

DÉFRICHEMENTS PAR LES ORDRES RELIGIEUX

DU VI[®] AU XIII[®] SIÈCLE

Fondation de monastères; par saint Romain et saint Lupicin dans le Jura: Condat, Laucone, etc.; — par saint Colomban et saint Desle dans les Vosges: Luxeuil, Lure, etc. — Extension des colonies monastiques bénédictines au xiº siècle, — Développement de l'ordre de Cîteaux; influence des Bernardins aux xiiº et xiiiº siècles. — Carte forestière (iiº-xiiiº siècle).

CHAPITRE III

PROGRÈS DE LA POPULATION DU XII^e AU XVII^e SIÈCLE

Le défrichement commencé par les Bénédictins dans la montagne, par les Bernardins dans la plaine, se continue par des concessions générales ou particulières.

— Droit d'essart. — Influence des industries et en particulier des salines. — Les Franches-Montagnes. — Progrès de la population du x11° au xv11° siècle.

CHAPITRE IV

ONOMASTIQUE FORESTIÈRE

Noms génériques : Joux et Vaivres. — Noms particuliers :

1º noms topographiques (naturels ou historiques);
— noms tirés d'essences forestières (simples noms ou qualités particulières); — noms tirés de la faune et de la vénerie;

2° noms tirés de l'organisation féodale des forêts et des industries. — Liste des communes et lieux habités de la Franche-Comté dont les noms dérivent de ces diverses sources. — Essences.

DEUXIÈME PARTIE

PROPRIÉTÉ. - ADMINISTRATION. - USAGE.

CHAPITRE I

PROPRIÉTÉ DU SOL FORESTIER DU I^{et} AU XV^e SIÈCLE

Époque romaine : fundi. — Époque burgonde; partage des terres. — Droit du premier occupant dans le Jura au xuº siècle. — Les forêts deviennent la propriété des seigneurs du xº au xuº siècle. — Forêts du comte, des seigneurs, de l'Église. — « Les meix. » — Propriété communale et propriété privée.

CHAPITRE II

RÉGIME ET ADMINISTRATION

Division en bois banaux, bois communs et, au xviº siècle, bois communaux. — L'administration romaine en Séquanie. — Époque barbare; la foresta. — Les premiers forestiers. — Importance variable des foresteries. — Droits et devoirs des forestiers. — Gages, « avènerie ». — Nomination : forestiers seigneuriaux; forestiers des communautés; forestiers mixtes. — Gruyer; origine; variété de ses attributions; attributions administratives, attributions financières.

CHAPITRE III

DROITS D'USAGE : CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Qu'est-ce que l'usage? — L'affouage; sens primitif très étendu de ce mot. — Variété des droits d'usage.

— Usage à titre particulier; usage public. — Origine; les chartes de franchises ne font qu'en reconnaître l'existence. — Essences réservées: bois vif, les « quatre fontes ». Le bois mort et le mort bois. — Limite des droits d'usage. — Le « bouchoyage ». — Redevances payées par les usagers en nature ou en argent. Servitudes auxquelles ils sont soumis: charrois; gîte aux chiens: « brennerie ». — Acensements d'essarts du xm² au xyi² siècle.

CHAPITRE IV

DROITS D'USAGE : DIVERSES CATÉGORIES

1º Affouage. Merrainage à titre particulier ou public. Réage. Charruage, charronnage et rouage. Archage. Merrain à vin. Droit aux bardeaux, aux échalas, aux branches, aux perches, aux cercles, aux liens. Vannerie.

2º Panage. Son importance au moyen àge. — Étendue de ce droit. — Durée. — Rétribution : porcs norrins et porcs d' « amas ». — Glandée, distincte du panage dès le xuº siècle ; sa durée. — Pâture, champoyage. — Coupe d'herbe en forêt.

3º Droit d'essart. — Historique : lois barbares; capitulaires; xuº et xuıº siècles. — Restrictions partielles dès le xuº siècle. — Acensements; progrès du déboisement du xuv au xvıº siècle. — Chevanne : sens particulier de ce mot en Franche-Comté; les feux de joie.

CHAPITRE V

USAGES EXCEPTIONNELS CRÉÉS AU PROFIT DES SALINES

Importance des salines en Franche-Comté. — Mode d'exploitation : cuite des « muires ». — Personnel. —

Consommation énorme de bois. — Mesures prises par les souverains pour assurer l'approvisionnement des salines du xiii au xviii siècle.

TROISIÈME PARTIE

LEGISLATION. — JURIDICTION.

CHAPITRE 1

LÉGISLATION. - PÉNALITÉS. - AMENDES.

Législation. — Rareté des documents. — Lois barbares; capitulaires; ordonnances; principes généraux qu'on en peut déduire. — Pénalités et amendes; principes généraux; tarif; complicité; responsabilité; perception de l'amende. — Diverses catégories de délits: délits d'usage; délits de chasse, épaves; délits commis contre les forestiers; délits commis par les forestiers. — Produit des amendes. — Amodiation ou ferme.

CHAPITRE II

JURIDICTIONS FORESTIÈRES

Justices seigneuriales ou châtellenies: x1º-x11º siècle.

— Les seigneurs suivent l'exemple donné par le Domaine. — Procédure: épreuves; enquêtes. — Pénalités; aucune peine corporelle avant le xv1º siècle, même en matière de chasse. — Justice domaniale ou gruerie. — Attributions judiciaires du gruyer. — Personnel: lieutenants généraux et locaux, procureurs, receveurs. — Tenue des assises, sièges de la gruerie. — Tendances réformatrices du xv1º siècle.

CHAPITRE III

HISTOIRE DE LA GRUERIE DU COMTÉ

Série des titulaires de la gruerie de 1337 à 1668. — Le gruyer d'amont et le gruyer d'aval. Hérédité de cet office. — Réformes demandées par Claude Le Blanc, xviº siècle. — État des bois au moment de la conquête française; établissement des maîtrises en août 1692.

QUATRIÈME PARTIE

EXPLOITATION. — INDUSTRIES. — CHASSE.

CHAPITRE I

EXPLOITATION

Historique. Défaut de méthode rationnelle jusqu'au xvn° siècle. — Délimitations du x1° au xvn° siècle; bornes; arpenteurs. — Cantonnements; division des bois entre seigneurs et communes; droit de ban concédé à ces dernières. — Aménagement; chemins en forêt. — Exploitation par l'essart et le « cerneux ». — Rôle du feu. — Coupe; aucune règle. — Débit du bois en forèt. — Tondue des bois. — Transport du bois : charroi ; flottage ; péages. — Commerce peu développé, sauf aux environs des salines et dans quelques cas exceptionnels.

CHAPITRE II

INDUSTRIES FORESTIERES

1º Industries nées des forêts. — Charpenterie; constructions en bois; incendies. — Scieries : très nom-

breuses; sont toujours acensées. — Boissellerie, menuiserie, art du tourneur, développés dans la haute montagne. — Poix; mode d'exploitation; importance de cette industrie jusqu'au xiv⁶ siècle. — Abeilles; cire; redevances; propriété des essaims.

2º Industries vivant des forêts: salines; mines et forges; statistique du xiiº au xviº siècle; leur multiplication aux xviº et xviiº siècles amène la ruine des bois. — Tuileries et fours à chaux, du xivº au xviº siècle; prix et genre des produits. — Verreries, dès la fin du xiiiº siècle: celles de la Loye et de Courtefontaine sont les plus anciennes; autres créées du xviº au xviiiº siècle.

CHAPITRE III

CHASSE

Droit régalien sous les Mérovingiens et les Carolingiens, réglé par les lois et les capitulaires. — Rareté des documents pour l'époque féodale en dehors de nombreuses concessions de droits de chasse par les chartes de franchises aux xiii et xiv siècles. — Le tribut ou « treu ». — Au xvi siècle les restrictions apparaissent et se multiplient. — Peines sévères prononcées par les édits. — Faune des bois : gibier de poil et de plume. — Procédés de chasse du vi au xvi siècle; chasse à la haie; armes à feu. — Juridiction. Comme les autres délits, les délits de chasse sont jugés par les juges seigneuriaux ou par le gruyer du comté.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Documents. — Relevés généraux.

